

## Les bons gestes du randonneur :

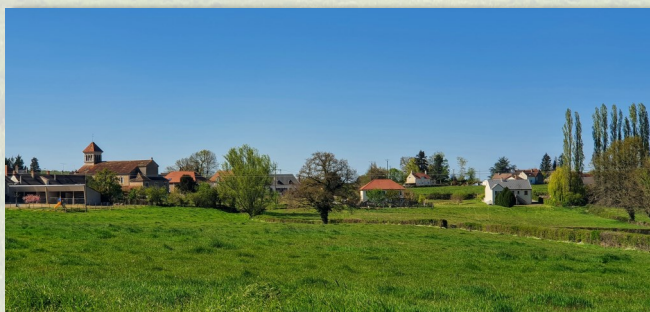


- ⇒ Eviter de randonner par grand vent ou gel
- ⇒ Vérifier les périodes de chasse auprès de la mairie
- ⇒ Rester sur les chemins balisés
- ⇒ Respecter la biodiversité
- ⇒ Ne jeter aucun déchet dans la nature
- ⇒ Bannir les feux de forêt

## A voir :



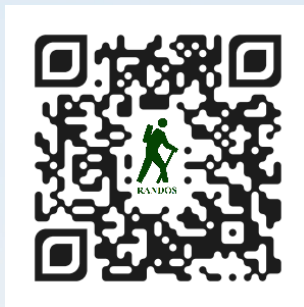
- ⇒ Eglise Saint-Germain
- ⇒ Château de Beauvoir (privé)
- ⇒ Château de Saint-Loup (privé)



*Vue sur le bourg du village*

## Cette randonnée vous a plu ?

Sillonnez le territoire du Sud-Nivernais grâce aux fiches randos disponibles sur :



Ou à

l'Office de Tourisme Confluence

Place du Champ de Foire

58300 DECIZE

**Pour signaler un problème, utilisez SURICATE**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
SUD NIVERNAIS

2, La Jonction  
58300 DECIZE

Téléphone : 03 86 77 09 45

Messagerie : [accueil@ccsn.fr](mailto:accueil@ccsn.fr)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
SUD NIVERNAIS



**RANDONNÉES  
SUD-NIVERNAIS**



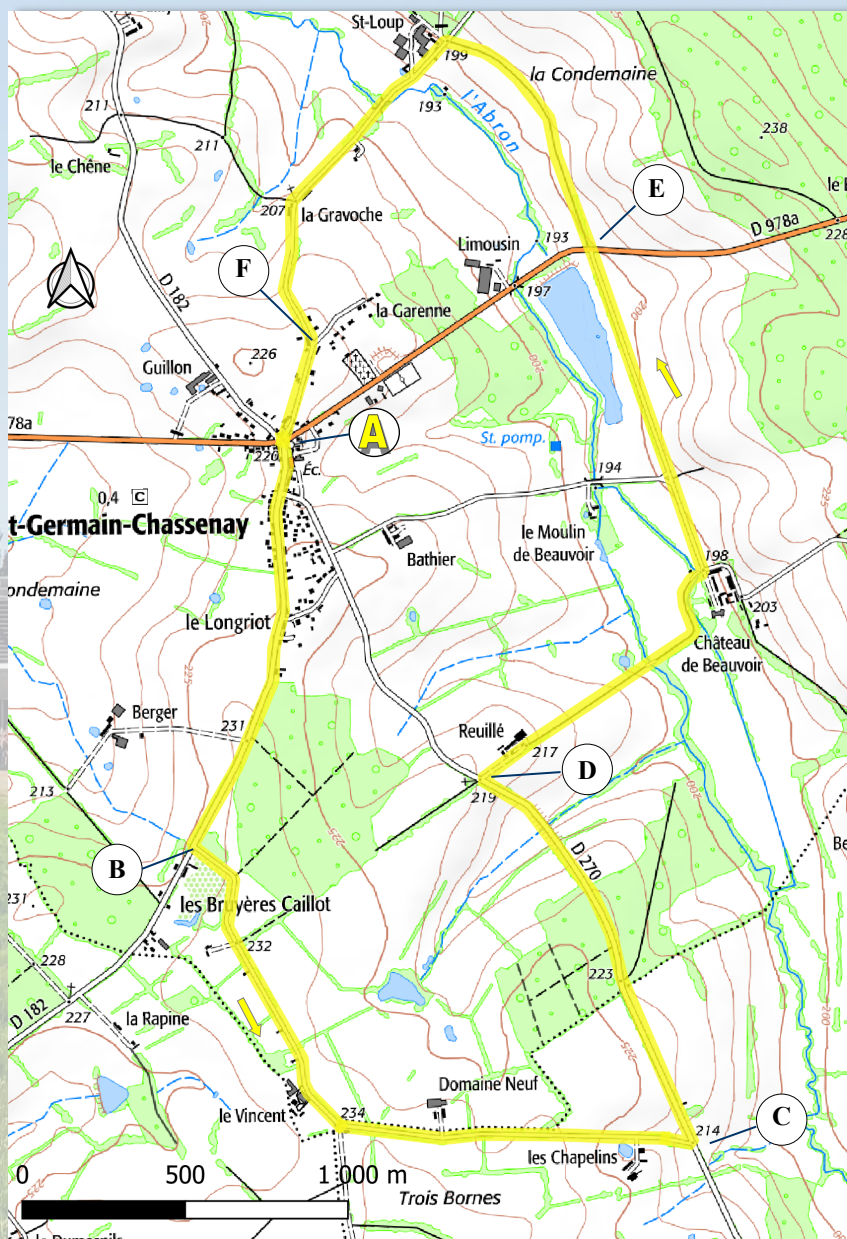
**Saint-Germain-Chassenay**

⇒ 10 km  
Facile



# SAINT-GERMAIN-CHASSENAY

10 km - 3h00 Balisage jaune



**A** - Départ face à la Mairie. Emprunter la D 182 à droite. Laisser deux routes à gauche puis un chemin à droite.

**B** - À l'intersection suivante, tourner à gauche en direction du lieu-dit : Les Bruyères Caillots. Laisser deux chemins à gauche et tourner au prochain embranchement à gauche.

**C** - Au bout de cette petite route, virer à gauche. Laisser un chemin à droite allant dans la forêt.

**D** - À l'embranchement suivant (croix), tourner à droite en direction du lieu-dit Reuillé. Suivre la petite route principale sur 2 km jusqu'à rejoindre la D 978A.

**E** - Traverser la route et continuer dans le chemin en face. Au bout du chemin, reprendre la petite route à gauche. Laisser un chemin à droite au lieu-dit Gravoche et continuer tout droit.

**F** - Au carrefour en T, prendre la route à droite. Au feu tricolore, traverser la route et rejoindre le point de départ.

## COMPRENDRE LE BALISAGE

Bonne direction



Changer de direction



Mauvaise direction